

**Motion du 11 novembre 2015 de Mmes et MM. Michel Nargi, Sophie Courvoisier, Florence Kraft-Babel, Pascal Spuhler, Eric Bertinat, Christo Ivanov et Natacha Buffet-Desfayes: «Accessibilité des toilettes dans les restaurants».**

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 8 septembre 2020, dans le rapport M-1200 A)

*MOTION*

Considérant:

- que le nombre de toilettes publiques est insuffisant sur les diverses places de marché;
- que l'entretien de ces mêmes toilettes revient à environ 3500 francs par an;
- qu'on devrait permettre aussi aux touristes qui voyagent à Genève d'accéder à un service gratuit et accueillant,

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de signaler les toilettes publiques de façon claire et visible.